

L'ÂME IMMORTELLE DU KAMERUN



« Vous connaîtrez la vérité et la vérité
vous
libèrera »

Feuilles Web N°1 de Janvier-Avril 2010

**UNION DES POPULATIONS DU
CAMEROUN**

(1948-2010)

WWW.UPC-KAMERUN.COM

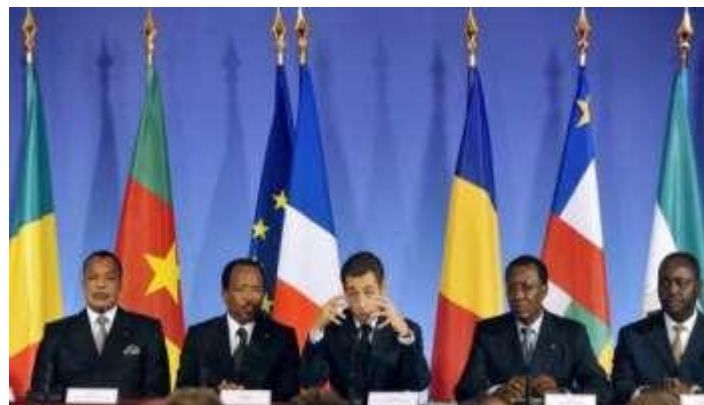
[http:// UPC-CAMEROON.COM](http://UPC-CAMEROON.COM)

**NUMERO SPECIAL CONSACRE AU
62ème ANNIVERSAIRE DE L'UPC**

A BAS LE DEFILE DE LA HONTE !

**PAS UN SOLDAT AFRICAIN
LE 14 JUILLET 2010 A PARIS !
CE SERAIT TRAHIR ENCORE
L'AFRIQUE !**

**Telle est la position de l'UPC, au
Service du Peuple Camerounais.**



**A BAS LA DICTATURE DE LA
FRANCAFRIQUE ! LES PEUPLES
AFRICAINS REFUSENT VOS
SIMULACRES !**

Au sommaire

- 1) Déclaration du Comité Directeur de l'UPC sur le Cinquantenaire des Indépendances africaines.
- 2) Interview de Josué Yetna, Président de la Section de France de l'UPC sur la célébration du 62ème anniversaire du Parti.
- 3) Communiqué du CODE à propos des menaces de mort proférées par le régime Biya contre les patriotes et démocrates du Cameroun
- 4) Une analyse de Dora Mbalè sur les procès intentés contre les crimes impunis du régime Biya

**DECLARATION DU COMITE
DIRECTEUR DE L'UPC**

**POURQUOI UN DEFILE DE
SOLDATS AFRICAINS POUR
LE CINQUANTENAIRE DES «
INDEPENDANCES » ?**

Si les pays africains anciennement sous domination française, éprouvent un

quelconque besoin de faire défilé ensemble leurs troupes pour commémorer le Cinquantième des «indépendances», alors **l'Union des Populations du Cameroun (UPC)**, propose que ce défilé ait lieu à ADDIS ABEBA, capitale de l'Éthiopie et siège actuel de l'Union Africaine ou une quelconque capitale africaine choisie d'un commun accord par les pays concernés. Le jour de ce défilé pourrait être le jour de la création de l'Union Africaine (U.A.) ou le 25 Mai (African Liberation Day). Depuis 50 ans que des défilés militaires ont lieu pour commémorer les «Indépendances», ça a changé quoi pour nos Peuples ?

L'Union des Populations du Cameroun (UPC), estime que le projet du Président de la République Française de faire défilé les troupes des États Africains anciennement sous domination française, aux Champs Élysées à Paris, le 14 Juillet 2010, pour commémorer le Cinquantième de l'Indépendance de ces pays, n'est pas convenable du tout.

En 1960, le Président SARKOZY, qui vient de fêter ses 55 ans, était âgé de 5 ans. Des « Indépendances » des pays africains de 1960, il ne sait que ce que son entourage immédiat et les livres d'Histoire ont pu lui apprendre. On peut s'abstenir d'apprécier la qualité de cet entourage immédiat. Mais, on peut affirmer que les livres d'Histoire de la France officielle, lorsqu'ils ne sont pas tout simplement muets, présentent une histoire falsifiée, des conditions d'acquisition de ces « Indépendances ». Le Président de la République Française sait certainement que **seuls des amis** peuvent commémorer ensemble, des événements heureux. Or, jusqu'à ce que des rapports sains soient établis entre nos Peuples et la France, les Gouvernements successifs de la France et les Peuples africains, ne sont pas des amis.

Si ce qu'on appelle les « Indépendances » de 1960 de certains pays africains a été un événement heureux pour

les Gouvernements français, par contre, pour les Peuples africains, c'est dans les souffrances, la désolation, la guerre pour certains avec de nombreux assassinats de patriotes africains, que ces « Indépendances » ont été acquises de haute lutte. Les Gouvernements français n'ont jamais envisagé d'accepter positivement l'indépendance

de quelque pays africain que ce soit et encore moins, de **donner** celle-ci comme le prétend l'Histoire officielle. Juste un rappel récent pour étayer ce constat. Sous la pression des événements de la 2^e guerre mondiale (1939 – 1945), CHURCHILL et ROOSEVELT, alliés de la France, avaient affirmé le « droit des peuples à disposer d'eux-mêmes » dans la Charte de l'Atlantique en Août 1941. C'est sous la pression des mêmes événements et de leurs conséquences, que la France impérialiste dut organiser la fameuse « Conférence de Brazzaville » (30 Janvier – 8 Février 1944).



Le Président de l'UPC, le Dr. Samuel Mack-Kit appelle les kamerunais à redoubler de vigilance !

Voici deux déclarations au cours de cette Conférence. Le responsable gaulliste aux Colonies affirme :

« ... Notre volonté de prendre nous-mêmes, et surtout sans les partager avec aucune

institution anonyme, les immenses mais exaltantes responsabilités qui sont les nôtres, vis-à-vis des races qui vivent sous notre drapeau ». In Discours d'Ouverture de René PLEVEN, Commissaire aux Colonies. Ce qui suit est encore plus explicite. Les organisateurs de la Conférence avaient posé, sous forme de postulat, le principe ci-après :

« Les fins de l'oeuvre de civilisation accomplie par la France dans les colonies écartent toute idée d'autonomie, toute possibilité d'évolution hors du bloc français de l'Empire ; la constitution éventuelle, même lointaine de self-gouvernement dans les colonies est à écarter. »

Ce postulat a servi de guide pour l'action de tous les gouvernements français depuis 1946 et ce, jusqu'à ce jour. Citons brièvement:

- Les massacres de Douala au Cameroun en Septembre 1945
- Les massacres de Sétif en Algérie en Mai 1945
- Les massacres de Madagascar en Mars - Avril 1947 (80 000 morts)
- L'exil du roi Mohamed V du Maroc
- La répression en Tunisie contre le Néo Destour de Bourguiba
- Les massacres de Dimbokro en Côte d'Ivoire (un Sénateur assassiné et plusieurs morts et arrestations (29 Janvier 1950).
- Le sabotage de l'indépendance de la Guinée Conakry en Septembre 1958
- La guerre (désormais reconnue) d'indépendance en Algérie (1954 – 1962)
- La guerre (niée) d'indépendance du Cameroun (1955 – 1971)
- Les coups d'Etat commandités
- L'assassinat ciblé de leaders nationalistes et indépendantistes :
- En Centrafrique : Abbé Barthélémy BOGANDA, alors Premier Ministre dans un bizarre accident d'avion (29 Mars 1959)
- Côte d'Ivoire : Suicide surprenant de E. BOKA, ancien Président de la Cour Suprême (5 Avril 1964)

• Au Cameroun : Ruben UM NYOBE : 13 Septembre 1958

Félix Roland MOUMIE : 3 Novembre 1960

• Etc.

Cette liste de crimes du colonialisme français en Afrique, n'est pas exhaustive, peu s'en faut. En dehors de ces crimes de sang, il en existe bien d'autres. Ainsi :

- Les économies africaines, en tous cas au Sud du Sahara, sont victimes de la voracité du Gouvernement français et des Sociétés françaises. Qui en Afrique ignore les noms de ELF, BOLLORE ou de BOUYGUES ? Pour ne citer que ces trois. Qui a inventé le Parti Unique, soi-disant pour mieux cimenter l'Unité nationale et hâter le développement ? Or, l'objectif de ce parti unique a été de museler l'opinion publique africaine et d'étouffer toute velléité de revendications pour un système démocratique susceptible de démasquer la confiscation par les colonialistes français de ces « indépendances ». Pendant qu'on imposait le Parti Unique dans nos pays, en France même, on trouvait normal, l'existence de plusieurs partis. Pendant qu'on critiquait les élections gagnées ailleurs à 99 %, on les soutenait en Afrique « francophone » à 99,99%.

- Qui a théorisé l'aliénation culturelle et intellectuelle au point de faire accepter des inepties à certains de nos compatriotes ? Par exemple, on prétendait en Afrique que le communisme était le mal absolu. Les mêmes, en France, gouvernaient avec des ministres communistes. Certes, les armées africaines actuelles, pour la plupart, ont été formatées pour combattre leurs propres peuples. Mais quand même !

A l'occasion du Cinquantenaire des « indépendances » des pays africains, faire défiler, le 14 Juillet à Paris, aux Champs Elysées, en France, des soldats africains et français, est non seulement indécent, mais aussi une insulte et une provocation intolérables à l'endroit des peuples africains. C'est une insulte intolérable à la mémoire des héros et martyrs des luttes

pour cette indépendance. Le Président de la République française serait donc bien inspiré de renoncer à son projet. Car, au Cameroun par exemple, tout le monde sait que le 1^{er} Janvier 1960, était tout, sauf une fête pour le peuple, puisque le sang des Camerounais continuait à couler ce jour là, par la faute des armes et des soldats colonialistes français !

Les Peuples d'Afrique n'oublieront jamais les crimes commis en Afrique par les colonialistes. Mais le pardon est possible, à condition que la France reconnaisse sa responsabilité, comme l'ont fait d'autres pays européens ou d'ailleurs qui reconnaissent avoir mal agi contre d'autres Peuples et Nations. Pour que l'heure du calumet de la paix réelle avec l'Afrique sonne, cela dépend du Gouvernement français.

Pas un soldat africain, le 14 Juillet aux Champs Elysées à Paris ! Car autrement, ce serait une fois encore trahir l'Afrique ! Sur ce problème, c'est la position de l'UPC au service du Peuple camerunais.

Fait à Douala, le 27 Mars 2010

Pour la VI^e session du Comité Directeur de l'UPC

David EKAMBI DIBONGUE. Président de la VI^{ème} session.

Sébastien NGANSOP et Charles BAKEMHE, Secrétaires de la VI^e Session.

Martin TCHUANYO, Vice-Président de l'UPC.

Pr. MOUKOKO Priso, ;Secrétaire Général de l'UPC

Dr. Samuel Mack-Kit, Président de l'UPC

**COMBATTRE ELECAM
ET SES ELECTIONS-
BIDONS**

**RASSEMBLER LES
PATRIOTES ET LES
DEMOCRATES
CONTRE LES CRIMES
DU REGIME-RDPC,
VOILA L'URGENCE DE
L'HEURE.**

QUI SOMMES-NOUS?

**Le Groupe de Communication de
l'UPC**

**Comité de Rédaction : Augusta
Epanya, Josué Yetna, Hilaire
Hamekoué, Charles Priso,
Franklin Nyamsi, Arouna Mopa,
Michel Massoki, René Emeh
Elong, Guy Thierry Mbousngock,
André-Désiré Wehiong.**

**Rédacteur en Chef : Franklin
Nyamsi.**

**Contacts : fnathany@yahoo.fr
0033 06 71 83 08 61.**

**L'UPC MODERNISE
SA
COMMUNICATION A
PAS DE GEANTS !**

**UN SITE
D'INFORMATION
COMPLEMENTAIRE DE
L'UPC VIENT D'ETRE
LANCE !**

**CONSULTEZ DESORMAIS AU
CHOIX :
www.upc-kamerun.com (infos de
longue durée)**

ou

<http://upc-cameroon.com>

**(infos en temps court et très
interactives).**

**INTERVIEW DE JOSUE
YETNA,
PRESIDENT DE LA SECTION
DE FRANCE DE L'UPC,
Donnée le 10 avril 2010 à
Journalducameroun.com**



**Le Président de la Section de France de l'UPC
est confiant en l'avenir. Il pose ici pour la presse
en avril 2010.**

- 1. Cette année, vous baptisez votre
*Université Populaire au nom de
Castor Osendé Afana. Présentez-le à
ceux qui ne le connaissent pas.***



**Je rappelle pour votre gouverne que
l'Université Populaire Osende Afana
réunit des upécistes et des non-
upécistes autour de la maîtrise
intellectuelle du problème national**

camerounais. Elle n'est pas uniquement une affaire upéciste. Le Professeur Yves Beng en est le Président d'honneur. Les Professeurs Paul Aaron Ngomo et Franklin Nyamsi en sont respectivement Président et Secrétaire Général en exercice. D'autres universitaires-chercheurs vivant au Cameroun et à l'étranger, tels Pascal Blaise Touoyem ou Aimé-Mathurin Moussy y ont pris des rôles de premier plan. Venons-en donc à Osendé Afana.

Osende Afana est né au Kamerun en mars 1930 dans le département de la Lékié .

Après des études primaires et secondaires couronnées par l'obtention du BAC, il quitte son pays comme étudiant boursier et s'installe au sud de la France, dans la ville de Toulouse. Il s'inscrit à la faculté de droit et des sciences économiques.

Dès son arrivée , il adhère à l'association des étudiants Camerounais (AEC) qu'il représentera à la fédération des étudiants d'Afrique noire en France (FEANF).

En 1955, en compagnie de NDONGO DIYE et NDOH Michel, il crée le comité de base de l'UPC à Toulouse..

En 1956, il cumulera les fonctions de vice-président de la fédération des étudiants de l'Afrique Noire et de directeur de son organe de publication « l'étudiant d'Afrique Noire ».

En 1957, il est délégué aux Nations Unies par des étudiants Upécistes pour aller y réclamer la réunification et l'indépendance du Kamerun.

Il rejoint la Direction de l'UPC au CAIRE en 1958 qu'il représentera ensuite au secrétariat permanent Afro-Asiatique.

Le 13 septembre 1962, il sera élu membre du Comité révolutionnaire de l'UPC dont il se désolidariserà par la suite. Il s'installe au Congo, avec l'aide d'une partie du gouvernement Congolais et surtout de la Chine. Il tentera d'y ouvrir un front de lutte au sud du Kamerun, à Molundu, qui se

soldera par un échec. Il sera arrêté et exécuté le 15 mars 1966. Sa tête tranchée, sanglante sera amenée à Ahidjo par Hélicoptère.

Il était le premier docteur en sciences économiques de l'Afrique Noire. Le titre de sa thèse portait sur « L'Economie de l'Ouest africain : Perspective de Développement » .Elle fut publiée à Paris aux Editions François Maspéro.

Osende Afana était marié et eut quatre enfants.

2.

Le thème retenu pour ce 62ème anniversaire est : le rôle des intellectuels dans la politique africaine contemporaine. Qu'est ce qui a justifié ce choix ?

Un des thèmes retenus concerne effectivement le rôle des intellectuels dans la politique africaine contemporaine. C'est le thème central que traite notre camarade Albert Moutoudou dans son ouvrage. Qui sont-ils ? Quelle place occupent-ils dans la société ? Quelle est leur influence dans l'opinion et surtout quelles analyses font-ils du pouvoir politique tel qu'il est exercé en Afrique noire, notamment. Quelles relations entretiennent ils avec ces pouvoirs ? Quel bilan font-ils cinquante ans après les indépendances ? Voilà quelques questions qui méritent d'être explorées dans le cadre du bilan du cinquantenaire

des indépendances africaines.



Les idées novatrices ne manquent pas à l'UPC. Ci-dessus une exposition de livres upécistes présentée par la Camarade Augusta Epanya.

L'UPC a décidé de faire de 2010, une année de réflexion et d'action. Une démarche qui prend le contre-pied du tintamarre folklorique, festif et jubilatoire que l'on voudrait donner à cette célébration qui pour nous doit être un moment d'introspection pour apprécier, sans complaisance, le chemin parcouru et envisager les correctifs à y apporter. Le rôle des intellectuels est déterminant dans ce processus. La publication de l'ouvrage de notre camarade sur ce thème tombe à pic. Notre souhait en choisissant d'en débattre est que nous puissions proposer quelques pistes de réflexion sur le rôle des intellectuels dans la nécessaire rupture d'une collaboration consciente ou inconsciente avec des régimes politiques africains corrompus et illégitimes, qui par leur gestion du pouvoir, ont fait des pays africains « indépendants », des guignols dans le concert des nations.

3. Est ce qu'aujourd'hui le combat révolutionnaire de l'UPC n'est pas dépassé par la réalité politique actuelle ?

En janvier 1960, Monsieur Ahmadou Ahidjo accède au pouvoir suprême d'un

Kamerun désormais indépendant. Il faut ici rappeler qu'il est le pur produit de l'administration coloniale. Monsieur Ahidjo était contre l'indépendance du Kamerun, il faut de temps en temps le rappeler. Dans les années 1952-55, lui et sa bande envoyait des télégrammes demandant à l'ONU de ne pas entendre Ruben UM NYOBE, venu revendiquer l'indépendance et la réunification de son pays. Voilà une extraordinaire escroquerie politique et historique qui a vu les pires adversaires de l'indépendance accéder au pouvoir après l'acquisition de celle-ci. Il est difficile de penser que le pouvoir colonial qui a organisé cette machinerie attendait de voir mettre en œuvre une politique différente de celle qu'il avait jusque la mise en œuvre dans notre pays. Monsieur Ahidjo a donc continué à faire ce que fait monsieur Paul Biya aujourd'hui, c'est-à-dire gérer notre pays pour satisfaire les intérêts étrangers. Le bilan de cette gestion pouvait-il être différent de ce qu'il est aujourd'hui dans notre pays ? Les conséquences catastrophiques de cette politique donnent raison à l'UPC. Elles mettent en évidence l'insuffisance des indépendances juridiques des pays africains et posent plus que jamais l'absolue nécessité de parvenir à arracher la dimension politique de ces mêmes indépendances. Ce pourquoi l'UPC a toujours combattu. Car seule l'indépendance politique pourra nous permettre de décider et de gérer nos pays au profit de nos compatriotes. Le combat de l'UPC garde par conséquent toute son actualité.

5 Le président Paul Biya a décrété un deuil national pour Ndeh Ntumazah. N'est ce pas là un début de reconnaissance de votre combat?

Il s'agit d'une démarche politicienne. Mr Biya se poserait en réconciliateur national ? Pour que tel soit le cas, qu'il commence par mettre un terme au procès en justice qu'il intente à l'UPC à travers

son ami Koddock Bayiha depuis plusieurs années, qu'il cesse de s'immiscer dans les affaires internes de l'UPC, qu'il arrête de procéder à des nominations des ministres RDPC qui sont abusivement présentés à l'opinion comme étant des membres de l'UPC. S'il était courageux et parvenait à prendre ces trois initiatives, alors votre question pourrait avoir un début de réponse positive. Pour le moment, nous en sommes loin.

6 Les élections présidentielles ont lieu bientôt au Cameroun. Avez-vous une idée de qui sera candidat de l'UPC .

Notre préoccupation aujourd'hui n'est pas de savoir qui sera le candidat de l'UPC aux prochaines élections présidentielles. Les gens un peu sérieux savent qu'il n'y a pas d'élections au Kamerun. Elles s'apparentent à plus à une farce. Depuis la promulgation de la loi électorale du 10 septembre 1997, c'est le ministre de l'administration territoriale qui a le pouvoir d'investir les candidats à l'élection présidentielle. Ce pouvoir est d'autant exorbitant qu'en cas d'invalidation d'une candidature par le Minat, le recours devant la cour suprême, en remplacement de la cour constitutionnelle qui n'existe toujours pas, n'est nullement suspensif. Ainsi, l'invalidé du MINAT ne peut faire campagne comme candidat jusqu'à l'arrêt de la cour d'appel. Ce dernier ne pouvant survenir que 48h avant le début du scrutin. L'UPC en a fait les frais à l'occasion de la farce électorale présidentielle de 2004. Un homme averti en vaut deux.

Nous travaillons à la création des conditions favorables au rassemblement des forces vives du Kamerun, afin d'imposer au président du RDPC, une loi électorale juste ainsi que des conditions d'organisation d'élections libres et transparentes. Nous proposons pour cela six critères :

- Une Commission Electorale Nationale indépendante (CENI).
- Elections au scrutin majoritaire à deux tours.
- Au moins 8 millions d'électeurs inscrits sur les listes électorales, chacun recevant sa carte d'électeur à l'inscription même.
- Majorité civile et droit de vote à 18 ans.
- Droit pour tout Camerounais de se porter candidat à toute élection sans obligation d'être membre d'un parti politique.
- Droit de vote effectif pour les Camerounais vivant à l'étranger.

Quant à notre candidat, le moment venu, les Kamerunais le connaîtront..

7 Ici en France le président de la république a été attaqué plusieurs fois, par des organisations de la société civile ou des associations et non toujours par des partis politiques. Selon vous, le combat politique change t-il de camp ou c'est une manifestation de la démocratie ?

Vous faites référence au camouflet diplomatique qui a été infligé au président du RDPC, Mr Paul BIYA en juin 2009 et aux informations relatives à son séjour au sud de la France, dans une luxueuse suite au coût indécent de 42 000€ (27 510 000 F CFA) par jour !

Non, tout dépend de ce qu'on entend par combat politique. Se battre pour revendiquer ses droits relève du combat politique. Ceci peut prendre des formes diverses. Une association d'étudiants qui revendique l'amélioration des conditions de vie des étudiants mène un combat politique. Une association qui demande au gouvernement de respecter les droits de l'homme mène un combat politique. Les kamerunais de la diaspora qui revendiquent le droit de vote mènent un combat politique. La réalité est que la politique menée par le RDPC a considérablement appauvri les kamerunais. Elle a consacré l'instabilité institutionnelle, l'effritement

des liens sociaux et la perte continue des valeurs morales et éthiques. Cette politique irrite une grande partie de la population. Que des associations protestent au Kamerun ou à l'étranger contre ses conséquences n'est que logique. Leur démarche ne s'oppose pas à celle des partis politiques, bien au contraire elle la complète.

1. Quel bilan faites vous de la célébration du 62^{ème} anniversaire de l'UPC?

La Section de France, à l'exemple de l'UPC dans son entier, présente un bilan de résistance. Elle estime que plus que jamais, les événements lui ont donné raison. A cette raison historique fondée sur les exigences de vérité et de justice, nous devons adjoindre les forces d'une société civile organisée et disciplinée pour bouter le régime UNC-RDPC hors du palais d'Etoudi. Rappelons donc les fondements de la conviction upéciste :

Le parti avait trois vocations essentielles dès sa création : 1) L'indépendance réelle et immédiate du Cameroun ; 2) L'unité complète du pays ; 3) L'élévation du standard de vie des populations.



Membres enthousiastes de la section UPC de France.

Pour ce qui est du premier point, l'UPC a pu obtenir une *indépendance de droit*

pour le Cameroun. Cependant, il reste à obtenir une *indépendance de fait totale*, car les dirigeants de l'UPC qui menèrent notre mouvement de libération, tout comme l'UPC elle-même, furent violemment écartés de la gestion du pays par la puissance coloniale française, avec l'aide de ses supplétifs locaux, les Okala, Mbida, Ahmadou Ahidjo et aujourd'hui Biya. Les accords de défense et de coopération signés par les Okala, Mbida, Ahidjo et Biya constituent clairement la reconduction tacite du pacte colonial, et nous en voyons les conséquences immédiates : la souveraineté du peuple camerounais, qui devrait s'exprimer par le choix libre et transparent de ses représentants, a été à chaque fois bafouée dans des élections truquées depuis plus de soixante ans, avec la bénédiction des autorités officielles de la France. Par ailleurs, lorsqu'on assassine des camerounais dans la rue comme ce fut le cas en février 2008, la tutelle françafricaine essaie d'empêcher la saisine des Institutions Internationales, car la mise en procès du régime néocolonial de Yaoundé signifierait la révision de certains intérêts étrangers au Cameroun.

Pour ce qui est du deuxième point, le bilan de l'UPC est à comprendre à l'aune de nombreux facteurs qui ont retardé son projet d'unité. De fait l'UPC a été empêchée de prendre le pouvoir par les urnes. Du coup, elle est restée en lutte pour la réalisation de cet objectif impérieux. Nous distinguons en effet l'unité « de bouche » du pays sous le régime UNC-RDPC, obtenue par la violence et le mensonge, de l'unité réelle recherchée par tous les upécistes et autres patriotes camerounais. Cette dernière unité suppose la construction de vraies institutions camerounaises, par les camerounais eux-mêmes, selon des modes de représentativité dégagés d'un consensus national large et juste. Dans le Cameroun pour lequel nous nous battons, il ne sera plus nécessaire d'invoquer la passion des

camerounais pour leur équipe nationale de football comme unique preuve de l'unité du pays ! L'unité d'un pays est attestée, non par la qualité de sa propagande, mais par celle de ses institutions sociales, économiques, culturelles et politiques. Il est incontestable qu'un pays gangrené par la corruption, le tribalisme, la misère de masse, la haute criminalité politique et économique, ne peut se targuer d'être uni. Ceux qui prétendent le contraire sont en réalité responsables de l'élection récurrente du pays au rang de premier pays corrompu du monde (Transparency International) ; pays pauvre très endetté (PPTE) ; pays où 40% de la population vit en dessous du seuil de pauvreté (Chiffres de l'INS du Cameroun) ; pays où l'espérance de vie individuelle est passée à ...44 ans (Chiffres de l'INS du Cameroun).



Les Camarades Yves Beng et Gilbert Yana demeurent au four et au moulin dans l'UPC. Ici, Place du Tocado le 15 mars 2008 à Paris, pour les Droits Humains. Ils viennent de participer au lancement de l'Université Populaire Osendé Afana le 10 avril 2010. Chapeau bas, patriotes !

Comment unifier un pays sous harcèlement militaire et policier permanent ? D'une part en effet, la répression choisie par le pouvoir UNC-RDPC comme unique mode d'interaction avec les upécistes, a provoqué d'énormes pertes humaines dans notre pays. Il est temps que les historiens instruisent chaque enfant du Cameroun de la Guerre de la

France, puis de la Françafrique contre le peuple camerounais et les peuples des ex-colonies africaines de la France. On évalue à près d'un million de morts les citoyennes et citoyens camerounais assassinés par les armées française et camerounaise pendant la période de la lutte pour l'indépendance, mais aussi pendant la résistance upéciste qui se prolongea vigoureusement jusqu'à l'assassinat d'Ernest Ouandié le 15 janvier 1971 à Bafoussam. Avant Ouandié, le Président Félix-Moumié, le brillant camarade Osendé Afana, le Secrétaire Général Ruben Um Nyobé, avaient déjà été assassinés par l'armée coloniale française et ses supplétifs africains. L'impunité aujourd'hui encore assurée aux camerounais qui ont organisé et participé à cette longue période de massacres est l'une des sources fondamentales de l'absence d'unité nationale réelle au Cameroun. Une véritable unité nationale au Cameroun passe par une réconciliation des mémoires sous les exigences de vérité et de justice : on ne peut parler de Cameroun uni quand les victimes demeurent sans réparations, quand des pillards se permettent de faire la morale à nos populations, quand des élections nationales sont truquées sans vergogne par l'UNC-RDPC.

L'UPC ne saurait se contenter de l'unité frelatée du régime néocolonial camerounais ! Voilà pourquoi nous demandons aux populations du Cameroun de nous rejoindre afin qu'organisés et disciplinés, nous imposions au régime Biya l'agenda de l'unité morale et juridique réelle du pays, agenda qui fut récapitulé par l'exigence d'une CONFERENCE NATIONALE SOUVERAINE, mais détourné par la danse macabre de la TRIPARTITE de 1991. Certains acteurs de cette Tripartite de la honte s'en mordent aujourd'hui les doigts. Ils ont été ni plus ni moins que manipulés et roulés dans la farine par Paul Biya et ses tuteurs coloniaux...

2. Et l'université populaire, qu'en avez-vous tiré ?

L'Université populaire Osende Afana a été lancée. Elle salue le grand héros révolutionnaire, nationaliste et humaniste que fut le Docteur Osendé Afana, mais elle indique aussi que l'upécisme exige de ceux qui l'ont compris une fréquentation concomitante des difficultés de la pratique et des difficultés de la théorie. Jamais l'une sans l'autre ! La bataille des urnes passe par la bataille des idées et vice-versa. Les deux premiers séminaires de cette Université rassemblant des upécistes et des non-upécistes comme le Professeur Paul-Aaron Ngomo de New York University, ou le Chercheur Blaise Pascal Touoyem à Yaoundé au Cameroun, ont eu lieu dans le cadre de cette commémoration des 62 ans de l'UPC. En réalité, nous avons profité de cette occasion, pour nous réjouir dans la réflexion, ce qui est encore l'un des caractères connus de notre parti, où manger, boire, danser ne prennent sens que sur le fond de l'approfondissement du sens de notre lutte. L'Université Populaire Osendé Afana est justement ouverte à tous les intellectuels révolutionnaires, patriotiques, démocrates et humanistes du Cameroun, qui veulent créer un front commun de fondation théorique d'une république exemplaire au Cameroun et d'une modernité politique exceptionnelle en Afrique. Tous les camerounais auront accès aux idées produites par cette Université Populaire. Les Séminaires seront réunis partout où des membres de l'Université sont implantés, chaque fois en réunissant les chercheurs locaux, en dialoguant avec les chercheurs vivant à l'Étranger.

Nous avons donc traité de deux sujets très actuels : d'une part la question du rôle des intellectuels dans les luttes démocratiques en Afrique. Le livre de notre Camarade Albert Moutoudou, présenté par un écrivain-invité par notre Section, Aimé-Mathurin Moussy, a permis de nous intéresser à cette espèce particulière d'intellectuels – ou plutôt de pseudo-intellectuels – qui ont renoncé à exercer toute pensée critique au service de l'amélioration de nos sociétés, mais qui s'ingénient à occuper les devants de la scène néocoloniale et à se faire passer pour des agents de progrès. Les hagiographes successifs du criminel Paul Biya sont assurément de cette espèce. Nous avons cependant attiré l'attention de l'opinion sur les intellectuels critiques, compagnons de la lutte d'émancipation des peuples africains. Il va de soi que des auteurs comme Mongo Beti, Jean-Marc Ela, Fabien Eboussi Boulaga, Abel Eyinga, Tchoundjang Pouemi, Jean-Achille Mbémbe, Célestin Monga, Cheikh Anta Diop, Harris Mémêl Fotê, Moukoko Priso, Victor Kamga, Fotso-Djémo, etc. ont apporté un contenu différent à la posture d'intellectuel en Afrique contemporaine.



Le Camarade Michel Massoki, dévoué au service de l'UPC. Il assure ici l'exclusivité des images de notre Section. C'est aussi lui notre Trésorier intrépide !

Les camerounais doivent s'imprégner des idées de l'intelligentsia critique afin d'être en mesure d'échapper au cirque des intellectuels organiques du pouvoir. Cela suppose que l'on évite d'abord le populisme des « intellectuels malgré eux » et des gens privés de connaissance critique, qui font la morale à tous les intellectuels africains dans une confusion de genres qui laisse penser que tous les intellectuels africains seraient des traîtres à la cause de nos peuples. Cela suppose aussi qu'on ne se laisse pas endormir par l'élitisme des dominants, qui aiment bien présenter les intellectuels comme des sous-fifres naturels du pouvoir et qui réduisent la fonction d'intellectuel à ce que Eboussi Boulaga a appelé « les ventriloques », ceux qui ne parlent qu'avec leur ventre... En réalité, le véritable intellectuel est un « marginal conscient » - expression du même philosophe Eboussi Boulaga dans son article L'intellectuel exotique, que nous vous invitons à parcourir. Etre intellectuel, c'est à partir d'un bagage culturel dont on a extrait l'essentiel, à savoir la capacité de juger par soi-même, exercer cette culture dans l'élaboration d'outils théoriques conduisant le groupe social vers un état matériel, politique, moral et spirituel de bien-être.

Le Professeur Franklin Nyamsi, l'un des exposants, a même parlé de l'intellectuel authentique comme un penseur critique qui ne détient pas narcissiquement la vérité, mais qui assume dans sa société, le courage de penser à haute et intelligible voix, et de transmettre ce que les dominants du jour ne disent pas aux citoyens. Cela suppose un engagement à la fois théorique et moral qui va bien au-delà de la culture acquise, des diplômes et des titres universitaires. C'est le choix de la défense inquiète de la liberté.

Le deuxième débat de notre Université Populaire Osendé Afana a porté sur le concept d'aliénation dans les sciences sociales en Afrique aujourd'hui. Nous sommes partis de la présentation des deux Volumes d'un livre de notre Camarade et Doyen Gilbert Yana Yana, récemment publiés chez *Menaibuc* à Paris sur les questions de l'aliénation et de l'auto-aliénation. Le Professeur Yves Beng a donné une introduction à la dimension intentionnelle de l'ouvrage. Je vous épargnerai ici l'exposé de l'histoire philosophique de ces notions, que le Professeur Franklin Nyamsi a reprise pour l'assistance.

Gilbert Yana Yana montre comment cette notion d'aliénation fonctionne dans les philosophies de Hegel et de Marx, puis il en montre les points d'application dans la manière dont les pays africains ont été soumis à la marchandisation dès la Traite des Noirs, ensuite par le Pacte de Berlin au XIXème siècle qui fonde la colonisation impériale, enfin dans les indépendances détournées des années 60 qui fondent l'ordre néocolonial que la Françafrique représente dans l'œuvre de François-Xavier Verschave. Ce qu'il y a d'intéressant dans l'œuvre de Yana Yana, c'est qu'il montre que l'aliénation en Afrique va se doubler d'une lutte des races que ni Marx, ni Hegel ne peuvent nous aider à décanter, car elle concerne les peuples noirs en priorité dans le monde. C'est à eux-mêmes, selon Gilbert Yana Yana, de briser ce plafond de verre raciste ou racialiste qui constitue l'un des plus sérieux points aveugles de la théorie politique du XIXème siècle occidental. Enfin, nous devons être très attentifs aux processus d'aliénation typiques continent africain, pour ne pas tomber dans un universalisme théorique. Ainsi,

par exemple, les régimes africains de propriété, les catégories magico-religieuses dominantes en Afrique, les pratiques politiques de consensus d'inspiration locale, les relations entre le Patronat et le salariat, le système féodal, doivent faire l'objet d'un suivi attentif des chercheurs en sciences politiques en Afrique. Sans la maîtrise de ces zones d'aliénation potentielle, il est quasiment certain que les révolutions africaines demeureront purement cosmétiques.

3. Quelles sont les autres actualités de votre section ?

Notre Section est entièrement mobilisée pour faire entendre la voix réelle des peuples africains contre la mascarade de célébration du soi-disant Cinquantenaire des Indépendances africaines que le système de domination se prépare à célébrer à Nice, en France au mois de mai 2010.

La position de l'UPC est claire : pas un soldat africain à Paris pour ce Cinquantenaire, tant que la France ne traite pas avec les pays africains dans le cadre d'un Nouveau Partenariat sans préjugés, ni domination systématique

.Nous participerons donc à toutes les manifestations qui dénonceront cette alliance d'oligarques détourneurs de fonds publics, truqueurs d'élections, assassins de citoyens africains et présidents à vie avec la bénédiction de leurs tuteurs coloniaux. *Monsieur Paul Biya et les criminels-détourneurs du RDPC* ne méritent pas – et ne mériteront jamais, comme ils n'ont jamais mérité - de continuer à s'asseoir sur le fauteuil que notre peuple réserva dès 1948, au Mpodol Ruben Um

Nyobé et à l'Union des Populations du Cameroun !

Les autres actualités de notre Section sont consultables sur les sites du Parti : www.upc-kamerun.com et <http://upc-cameroon.com> .

Nous avons aussi un site facebook pour notre Section : [UpécistesUPCFrance](https://www.facebook.com/UpécistesUPCFrance). Vous y trouverez nos actualités au jour le jour, mais aussi de nombreuses vidéos éclairant de nombreux thèmes de l'heure, par exemple : « L'art politique de Paul Biya ou l'art de Satan » (Parties I, II, III).

La Section de France de l'UPC vous remercie de votre écoute et de votre intérêt pour son action au service du peuple du Cameroun.

YETNA Josué

Président de la section de France de l'UPC.

Site web upc-kamerun.com

E mail ;

upc.sectiondefrance@gmail.com



La relève féminine de notre Section est assurée. Ici, la Camarade Claudine Tiki.

**COMMUNIQUE DU CODE A
PROPOS DES MENACES DE MORT
PROFEREES PAR LE REGIME BIYA
CONTRE LES PATRIOTES
MOBILISES POUR LA
DEMOCRATIE AU KAMERUN**



Alors qu'une cohorte de vilains criminels a été missionnée contre lui, le CODE est résolument lancé dans sa Campagne « *Changer le Kamerun à tout prix* » en cette année 2010 amorcée.

Dans ce cadre, le CODE s'est associé le 25 février passé au *Global Democratic Project* (GDP) de Célestin Bedzigui et au *Cameroon Diaspora for Change* (CAMDIAC) de Howard Njeck, organisations basées aux Etats-Unis, pour introduire une Pétition historique auprès du Secrétariat Général des Nations Unies (ONU) à New York, afin que justice soit faite aux 139 compatriotes assassinés lors des manifestations populaires de février-mars 2008 par le régime illégitime et sanguinaire de Paul Barhtélémy Biya. Nous appelons les kamerunaises, les kamerunais et tous les amis de notre peuple à soutenir massivement cette Pétition en y souscrivant bientôt sur le site en ligne que nos organisations ouvrirons pour elle !

D'autre part le CODE, par son Conseil Me Selma Benkhelifa, a introduit le 3 mars passé une Communication auprès du Procureur de la *Cour Pénale Internationale de la Haye* (CPI, aux Pays Bas), afin qu'une enquête préliminaire soit

ouverte sur les circonstances dans lesquelles une armée kamerunaise sous les ordres explicites de Paul Biya a précipité nos compatriotes dans la mort violente, alors même qu'ils n'exerçaient qu'un de leurs droits politiques élémentaires : la liberté d'expression publique.

Cette opération de lobbying et de pressing juridique et politique s'intensifiera contre vents et marées, jusqu'à ce que vérité et justice trônent au Kamerun. Notre agenda n'a qu'une seule finalité : rendre au Peuple kamerunais TOUTE sa souveraineté.

Voilà pourquoi le régime Biya a décidé de traquer et harceler les patriotes mobilisés au Kamerun, en Europe, en Amérique et partout ailleurs dans le monde pour donner corps à cette noble cause. C'est ainsi que l'écrivain Bertrand Teyou a été récemment embastillé pour avoir écrit l'*Antécode*, un bon livre qui dépoussière pourtant les mensonges accumulés dans les biographies des laudateurs aveugles de Paul Biya. C'est ainsi que les responsables du CODE en Europe et aux USA font désormais l'objet d'un suivi spécial des Services Secrets du Régime Biya, qui a doublé l'effectif des sicaires dans ses ambassades. C'est ainsi que notre Compatriote Célestin Bedzigui, engagé dans la Pétition pour les victimes du régime Biya aux Nations Unies, fait régulièrement l'objet de menaces explicites de mort pour outrage au soi-disant *Pays Organisateur* dont les ambassadeurs criminels sont à ses trousses. Compatriotes menacés, peuple kamerounais menacé, soudons nos colonnes dans le camp patriotique ! Isolés, nous se sommes RIEN. Unis et organisés dans la maison-mère de nos Pères Fondateurs, nous pouvons TOUT ! Um, Moumié, Ouandié ou Osendé appartenaient à une Organisation ! Ayons l'humilité d'en mesurer l'exigence.

Le CODE attire par conséquent l'attention de l'opinion nationale et internationale sur les périls que le régime de Paul Biya fait courir sur les vies des

patriotes qui le contestent légitimement. Le CODE rappelle aux sbires de tous les niveaux du régime Biya qu'à l'heure des comptes, il leur sera imputé la responsabilité d'avoir obéi à des ordres infâmes contre les kamerunaises et kamerunaises d'honneur. Le CODE appelle la Société Civile et l'Opposition kamerunaises à faire Front Commun contre cette tentative de nous lier par la peur, le crime et le mensonge.

Haut les cœurs ! La lutte continue !
La Patrie ou la Mort, nous vaincrons !

Pour le CODE, ce 10 mars 2010.
Pr. Franklin NYAMSI
Secrétaire aux affaires politiques
Vice-Président de la Section de
France de l'UPC.

POINT DE VUE DE NOS LECTEURS.

**La compétence universelle et
les peuples en mal d'Etat de
droit.**

Par Dora Mbalè

Patriote camerounaise.

Alors que la compétence des juridictions nationales vis-à-vis d'un crime se limite à la territorialité et à la nationalité de son auteur, les quatre Conventions de Genève de 1949 et leurs protocoles additionnels établis au lendemain de la 2^{de} guerre mondiale pour punir les crimes graves perpétrés par le régime nazi

allemand vont bien au-delà, en leur permettant de poursuivre les auteurs de crimes graves et notamment de crimes contre l'Humanité. Et, peu importe leur nationalité et le territoire sur lequel le crime contre l'humanité a été commis, du moment où l'État dont relève les juridictions qui se saisissent d'une affaire de crime contre l'Humanité a adhéré aux Conventions de Genève, et à ses protocoles.

A ce jour, plusieurs pays ont adhéré et ratifié les Conventions de Genève, dont des États qui sont souvent pointés du doigt pour leur manque de volonté ou à leur inaptitude à instituer l'état de droit au sein de leur nation: le Cameroun, le Soudan, le Togo, ou encore la RDC. Paradoxalement certaines grandes puissances à démocratie avancée n'adhèrent pas toujours à la portée du concept de compétence internationale : les Etats Unis ou encore Israël. Globalement, la raison que l'on pourrait donner à ce paradoxe est que, pour les grandes puissances en question les intérêts économiques priment parfois sur la justice.

Toutefois, malgré ce constat de justice à géométrie variable, la question qui se pose dans notre analyse est celle de savoir en quoi, pour les peuples qui sont privés d'état de droit par leurs gouvernements et souvent victimes

de crimes graves, la compétence universelle peut être une arme de justice?

La justice belge, grâce à la loi de compétence internationale inclus dans la loi pénale en 1993, étendue au génocide en 1999 a condamné en 2001 quatre génocidaires à des peines allant de douze à vingt ans. Toutefois, soumise à de nombreuses pressions - notamment du gouvernement américain qui avait menacé de déménager le siège de l'OTAN situé à Bruxelles, après l'inculpation d'Ariel Sharon pour crimes graves contre les palestiniens la Belgique a retiré de son Code de procédure pénale, la loi sur la compétence universelle. En Allemagne s'est déroulé le procès de Novislav Djajic, Serbe de Bosnie, condamné en 1997 par la Haute Cour bavaroise pour complicité dans le meurtre de quatorze Musulmans de Bosnie en 1992.

Le retour en arrière de la Belgique a réduit à néant de nombreux rêves de justice de peuples, tant le nombre de plaintes de crimes commis dans diverses parties du monde, déposées devant les juridictions belges abondaient. On se rend bien compte du poids des intérêts politiques ou économiques sur l'avancement d'une justice égale pour tous au niveau mondial : Georges Bush en Irak aurait pu être poursuivi pour

crimes contre l'humanité. On peut encore évoquer, le cas notamment du chef de l'État soudanais El Bechir, sous mandat d'arrêt du CPI depuis le 4 mars 2009 pour génocide et dont les poursuites pourraient être réexaminées, démontre la fragilité de la garantie d'une justice internationale pour tous.

Dix ans après avoir ratifié le statut de Rome pour la création de la Cour Pénale Internationale n'a toujours pas adopté le texte de loi permettant aux juges français de juger d'office des crimes les plus odieux sur son territoire. Et des conditionalités à l'application de la compétence universelle, telles celle de la « résidence habituelle » en France de l'auteur du crime sur le territoire français restreigne son application efficiente par la justice française. Par ailleurs des génocidaires jusqu'à la récente visite du chef de l'Etat français au Rwanda en février 2010 vivaient en toute quiétude en France, et n'ont pas été poursuivis.

On peut encore citer en France le cas de l'affaire des biens mal acquis, qui avait été étouffée par la Cour d'appel de Paris, alors que la juge au pôle financier Françoise Desset avait donné son feu vert à l'ouverture d'une enquête.

Autant d'affaires qui démontrent le caractère inéquitable de l'application de la compétence

universelle, qui pourtant, lorsqu'elle est appliquée constitue pour les peuples en mal de justice un moyen de rentrer dans leurs droits à la justice.

Pour les peuples privés d'Etat de droit, se prévaloir de la compétence universelle constitue une opportunité de bénéficier d'une justice alternative quand celle de leurs pays d'origine ne leur en octroie pas. La compétence universelle appliquée équitablement, renforcerait donc, le caractère humaniste que revêtent les Conventions de Genève et le Statut de Rome chargés de garantir la protection des Hommes quels qu'ils soient contre les crimes odieux et l'injustice.

Si elle ne se substitue pas la justice nationale, elle pourrait par contre servir d'alternative à cette justice. Et les victimes togolaises lors des élections de 2004 où ont comptait 400 morts, ou encore celles camerounaises des émeutes de la faim de février 2008 -150morts-pourraient y trouver un moyen de bénéficier d'une justice dont elles ne jouissent pas encore dans leurs pays après ces crimes graves que l'on peut normalement qualifier de crimes contre l'humanité. Et encourager la compétence universelle dans les juridictions nationales, c'est participer pour ces peuples à l'implantation de la

justice dans leur nation puisqu'on enjoint ainsi les gouvernements « délinquants » au respect des droits de l'Homme et à l'instauration de l'Etat de droit.

DESSINS D'ENFANTS AFRICAINS : L'ART EST NOTRE RESERVE DE REVES CONCIENTS !



Réalisé par Naomie, décembre 2009.

Si vous avez des articles à proposer, n'hésitez-pas, vous aussi, à les adresser à notre comité de rédaction via le mail du rédacteur en chef : fnathany@yahoo.fr. Vos remarques et suggestions sont les bienvenues !